

***Ville de Waterloo
Province de Québec
Circonscription de Shefford***

***AVIS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER EN VERTU DE
L'ARTICLE 512 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES***

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Waterloo, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 417 de la rue de la Cour, en la Ville de Waterloo, province de Québec, J0E 2N0 qu'en vertu d'une résolution adoptée par le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 19 août 2025, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Waterloo, 417 rue de la Cour à Waterloo, jeudi, 21 octobre 2025, à dix (10h00) heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et pénalités, plus les frais encourus ou à être encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités ou frais ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé.

Ces immeubles sont situés à l'intérieur des limites de la Ville de Waterloo.

DESCRIPTIONS TECHNIQUES

Toutes les taxes ont été payées. La vente est annulée.

DONNÉ À WATERLOO ce 20 octobre 2025

**Jessica McMaster, Directrice générale et greffière
417 rue de la Cour
Waterloo (Québec) JOE 2N0**